

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjointes, M. Jacky GILLET, M. Robert LEBLANC, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET (arrivée à 20h05), M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD

M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLEGEAU

Mme Natacha CARRO a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

Absents : Mme Julie POUPART

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Objet de la Délibération
n°202110210115

Date de la convocation et d'affichage : 13 octobre 2021

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	21

- DEVIS ACCOMPAGNEMENT POUR LA REDACTION DU PCSES (PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, EDUCATIF ET SOCIAL)

Dans le cadre du projet de réhabilitation et/ou construction de la bibliothèque, il est nécessaire de réaliser un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) afin de déterminer précisément le projet culturel de la commune et définir les besoins en équipements (immobilier et mobilier) et humains.

L'agente de la Bibliothèque et Mme Brive, adjointe, sont inscrites à une journée de formation « construire et rédiger un PCSES » en décembre au Centre National de la Fonction Publique (CNFPT) et il convient de prévoir un accompagnement pour valider chaque étape de la rédaction de ce document.

La proposition est une prestation de formation-conseil accompagnement « construction et rédaction du PCSES de la nouvelle médiathèque » par 4 séances en visio. Le coût total est 2 950 €.

Considérant l'intérêt de la réalisation de ce document avant d'élaborer le programme des travaux, le Conseil Municipal accepte la proposition d'accompagnement du cabinet Fabienne AUMONT pour un montant de 2 950 € et décide de solliciter la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour une aide financière.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

